

Décision n° 2016/03/DG du 12 octobre 2016 de la Directrice Générale de l'Agence nationale du développement professionnel continu portant nomination des membres de la commission scientifique indépendante des sages-femmes

La Directrice générale de l'Agence nationale du développement professionnel continu,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 4021-13;
Vu le décret n°2016-942 du 8 juillet 2016 relatif à l'organisation du développement professionnel continu des professionnels de santé ;
Vu l'arrêté du 11 juillet 2016 portant nomination à l'Agence nationale du développement professionnel continu ;
Vu l'arrêté du 28 juillet 2016 portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Agence nationale du développement professionnel continu ».

Décide :

Article 1

Sont nommés, pour une durée de trois (3) ans, membres de la commission scientifique indépendante des sages-femmes :

1. Au titre des représentants de l'Organisation nationale syndicale des sages-femmes :

Titulaires :

Sophie FLANDIN-CRETINON
Patricia LUCIDARME
Laurence PERRU-MIGNOT
Caroline RAQUIN

Suppléants :

Fabienne DAR CET
Camille DUMORTIER
Véronique TESSIER
Anthony WEBER

2. Au titre des représentants de l'Union nationale et syndicale des sages-femmes :

Titulaires :

Chantal BIRMAN
Joëlle FERNANDES
Marie-Hélène NICQUEVERT
Brigitte PIERRON

Suppléants :

Sandrine BRAME

Patricia FARGES

Marie NEITH DE LOISY

Nadine VASSORT

3. Au titre des personnalités qualifiées :

Titulaires :

Marie-Cécile MOULINIER

Carole ZAKARIAN

Suppléants :

Marie-Thérèse BELGY

Véronique LECOINTE-JOLLY

4. Au titre de représentant du Conseil national de l'ordre des sages-femmes :

Titulaire :

Isabelle DERRENDINGER

Suppléant :

Sylvaine COPONAT

5. Au titre de représentant de la conférence nationale des enseignants en maïeutique :

Titulaire :

Marie-Christine LEYMARIE

Suppléant :

Christine MORIN

Article 2

La présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel Santé - Protection Sociale - Solidarité et sur le site internet de l'Agence nationale du développement professionnel continu, entre en vigueur à compter de sa publication.

Fait le 12 octobre 2016.

Michèle LENOIR-SALFATI
Directrice Générale de l'Agence
nationale du DPC

Agence nationale du DPC
93 avenue de Fontainebleau - 94 276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
Tél. : 01 48 76 19 05 - Fax : 01 46 71 24 85 - infodpc@agencedpc.fr